



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt Sept Octobre à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Dany MASSON, Sandra
NIQUET, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien,
GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques,
MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy

Absents excusés : Christelle DELAGE

Secrétaire de séance : Julien CLEMENT

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 13
votants : 13

Date de la Convocation :

19 Octobre 2022

Date affichage de la
convocation

19 Octobre 2022

OBJET

Délibération n° 40/2022

Désignation d'un élu
Relais de l'égalité au sein
du conseil municipal

**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'action « Elu.e.s Rural.e.s
Relais de l'Égalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France
(AMRF) :

Considérant, le Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de
France, en septembre 2021, portant sur le thème « La Femme, la Répu-
blique, la Commune ». L'AMRF a candidaté en décembre 2021 à un Appel à
Manifestation d'Intérêt interministériel visant à mettre en place des actions
adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes. Cet
A.M.I. s'inscrit dans le cadre des propositions de l'« Agenda Rural » : un plan
en faveur des territoires ruraux, suggéré par l'AMRF et intégré à l'action
gouvernementale.

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle », adaptés en
fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1°) La désignation d'un élu référent au niveau départemental et **l'iden-
tification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au ni-
veau du conseil municipal** (éventuellement en binôme, en fonction
des besoins et disponibilités sur le terrain) ;

2°) La **formation** des élus relais à la lutte contre la violence faite aux
femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite
et « spéciale élus » ;

3°) La mise en place d'un **réseau, au niveau infra-départemental, dé-
partemental et national**, regroupant les élus relais communaux et
d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des syner-
gies locales (exemple : CIDFF, Familles Rurales, association Solidarité
Femmes, etc.).

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou re-
cueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner
vers les structures spécialisées.

Pour ce faire, l'élu relais municipal :

-Bénéficie d'une formation inédite créée spécialement pour les élus qui
facilitera leur mission. Si les relais souhaitent se former sur d'autres
compétences en lien avec leur mission, l'AMRF peut les orienter vers
nos structures partenaires qui offrent aussi des formations liées au su-
jet

-Est identifié au sein de la commune : par livret d'accueil, panneau d'af-
fichage, journal municipal, site de la commune par exemple

AR Prefecture

086-218601045-20221027-D40_2022-DE
Reçu le 02/11/2022

- Est joignable facilement (par un courriel, une boîte postale ou une boîte à lettres en mairie) cette disponibilité pourra être assurée par la présence d'un binôme
 - Reçoit les personnes dans un lieu sécurisé permettant de la confidentialité
 - S'engage à respecter la confidentialité
 - Met tout en œuvre pour rentrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime
 - Impulse des actions de sensibilisation à ce sujet auprès de divers publics – prévention auprès des jeunes
- Après lecture faite et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité
SOUTIENT cette action ;
DESIGNE Monsieur **Philippe CHAUVÉAU** comme « élu rural. Relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal de Genuillé.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genuillé, le 28 Octobre 2022
Le Maire, Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20221027-D40_2022-DE
Reçu le 02/11/2022